

L'ÉCHO)))

CAPINGHEM - JANVIER / FÉVRIER 2022

ENFANCE ET JEUNESSE..... p.2

- 2021 : retour en images.
- Vacances d'hiver 2022.
- Sondage micro-crèche.

DOSSIER SPÉCIAL CADRE DE VIE p.4

- Une équipe à votre service.
- Les principaux travaux en 2021.

INFORMATIONS LOCALES..... p.5

- Retour sur la distribution des colis de Noël.
- Retour sur la veillée de Noël.
- Ateliers informatiques.
- COVID : manifestations annulées.
- Élections et procurations : nouvelles procédures.
- Dépôt des permis de construire en ligne.
- Permanences de la mission locale, de Solidaire Assur et d'Interfaces.
- Déchetteries : ce qui change en 2022.
- Entretien et nettoyage de vos trottoirs.
- Animaux en laisse.
- Bienvenue à Aksel !
- Camille Haddouche et Sophie Piens : des nouvelles de nos championnes !
- Maxence : un *prodige* qui chante à Capinghem.
- Agenda et état civil.
- Expression des élus.

NOUS CONTACTER

Hôtel de Ville
58 bis rue Poincaré
59160 Capinghem

- ☎ 03 20 92 17 66
- ✉ contact@ville-capinghem.fr
- 🌐 capinghem.fr
- 📘 facebook.com/capinghem

Ouverture de la Mairie au public
Du lundi au vendredi, de 14h à 17h.
Le samedi, de 10h à 12h.
Permanences à l'espace Masselot
14 avenue Nelson Mandela.
Le mardi et le jeudi, de 09h à 12h.



LE MOT DU MAIRE

Chères Capinghemmoises, chers Capinghemmois,

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une très belle et bonne année 2022. Qu'elle vous garde en bonne santé et vous permette de réaliser tous vos souhaits.

J'aurais aimé pouvoir vous dire que l'épidémie était derrière nous et que nous pouvions reprendre le cours normal de nos vies. Tel n'est pas le cas et nous devons encore et toujours à la fois nous protéger et protéger celles et ceux qui nous entourent.

C'est la raison pour laquelle j'ai pris la décision d'annuler nos traditionnelles rencontres de janvier. Pas de concert du nouvel an ni de cérémonie des vœux et je suis le premier à le regretter, croyez-le bien. Comme l'année dernière, nous vous proposerons une vidéo, visible sur le site internet de la commune ainsi que sur sa page Facebook, qui reprendra notamment les réalisations de l'année écoulée.

Mais vous pourrez déjà en retrouver une bonne partie dans ce numéro de notre bulletin municipal et en particulier dans le dossier du mois consacré à l'équipe cadre de vie de notre personnel municipal. Vous trouverez également deux articles, l'un consacré à Camille Haddouche et Sophie Piens, l'autre au « prodige » Maxence Berche, qui ont toutes et tous récemment porté haut les couleurs de notre commune !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de l'Echo de Capinghem et vous renouvelle mes vœux de santé et de bonheur pour l'année qui s'ouvre.



Christian MATHON

Maire de CAPINGHEM
Vice-Président à la MEL





LE CENTRE DE LOISIRS DE CAPINGHEM : 2021 EN IMAGES



VACANCES D'HIVER : OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS

En fonction du contexte sanitaire, le centre de loisirs accueillera vos enfants du 07 au 11 février, et du 14 au 18 février 2022.

Le thème dédié sera l'Afrique, avec au programme, sous réserve de modifications, une initiation au Yoga, des sorties au musée d'histoire naturelle de Lille ou encore au zoo de Maubeuge.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 17 janvier 2022 sur le portail Enfance à l'adresse <https://capinghem.fr/enfance>



SONDAGE MICRO-CRÈCHE

La ville de Capinghem étudie la possibilité de mettre en place une micro-crèche à proximité de l'école Lucie Aubrac et du périscolaire.

Une micro-crèche est un établissement privé d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans avec une capacité d'accueil de 10 places.

Afin d'évaluer le réel besoin de la population, nous vous demandons de bien vouloir répondre à ce questionnaire anonyme **avant le 15 janvier 2022 inclus** et de le déposer en mairie.

Les données recueillies seront utilisées uniquement à des fins statistiques et pour l'étude faisabilité du projet de micro crèche de la Ville. Merci d'avance pour votre contribution.

1) Combien d'enfants avez vous ?

- 0 1 6 et plus
 2 3
 4 5

2) Quel âge ont-ils ?

- Entre 0 et 3 ans Entre 6 et 12 ans
 Entre 3 et 6 ans Plus de 12 ans

3) Quelle commune habitez-vous ?

.....

4) Sur quelle commune travaillez-vous ?

.....

5) Rencontrez-vous des difficultés dans la recherche d'un mode de garde pour votre/vos enfant(s) de moins de 3 ans ?

- Oui Non

6) Si oui, lesquelles ?

- Horaires inadaptés
 Absence de structure d'accueil
 Coût trop élevé
 Difficultés de transport
 Autre :

7) Quel est le mode de garde actuel de votre/vos enfant(s) de moins de 3 ans ?

- Pas de mode de garde
 Micro-crèche
 Crèche d'entreprise
 Crèche municipale
 Assistante maternelle
 Garde d'enfants à domicile par votre salarié(e)
 Garde d'enfants par une personne de votre entourage
 Autre :

8) Quel serait le mode de garde idéal pour votre / vos enfants ?

- Pas de mode de garde
 Micro-crèche
 Crèche d'entreprise
 Crèche municipale
 Assistante maternelle
 Garde d'enfants à domicile par votre salarié(e)
 Garde d'enfants par une personne de votre entourage
 Autre :

9) Quel type d'accueil vous convient ?

- Accueil régulier à la journée
 1 jour semaine
 2 jours semaine
 3 jours semaine
 4 jours semaine
 5 jours semaine
 Accueil régulier à la demi-journée
 Accueil occasionnel

10) Êtes vous sur liste d'attente pour faire garder votre/vos enfant(s) de moins de 3 ans ?

- Oui Non

11) Si oui, dans quel type de structure ?

- Micro-crèche
 Crèche d'entreprise
 Crèche municipale
 Autre :

12) Si votre/vos enfant(s) ont plus de 3 ans, sont-ils scolarisés à l'école Lucie Aubrac ?

- Oui Non

13) Si non, pourquoi ?

.....

14) Si une micro-crèche s'implantait à proximité de l'école Lucie Aubrac, y inscririez-vous votre/vos enfant(s) ?

- Oui Non

15) Si non, pourquoi ?

.....

16) La situation géographique de la micro-crèche vous semble-t-elle judicieuse ?

- Oui Non

17) Si non, pourquoi ?

.....



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



Au quotidien, Thierry Widhen, adjoint au cadre de vie et Sécurité, est en relation permanente avec l'équipe municipale sur le terrain.

Cette équipe, composée de 4 personnes sous la direction de Mathieu Cuingnet travaille chaque jour, hiver comme été, à l'entretien et aux travaux de la commune, et du groupe scolaire: propreté de tous les quartiers, entretien des espaces verts, du mobilier urbain, plantations, élagages, tontes, entretien des massifs, ramassages de feuilles, de déchets, désherbage, réparations des incivilités,

accueil sanitaire lors des événements publics de la commune... Une équipe motivée à votre service pour votre confort et votre bien être.

Chaque bâtiment est désormais équipé de portes avec barres anti-panique et d'alarmes anti-intrusion.

Une salle vidéo surveillance dédiée a été construite en Mairie.

De nouvelles caméras ont été installées renforçant ainsi la vidéo surveillance sur la commune : 16 caméras au total.

Un dispositif de limitation d'accès aux gens du voyage est opérationnel sur la ZAMIN.

Le dispositif Voisins vigilants est réactivé.



CRÉATION DE NOUVELLES SALLES

La Salle Renaissance

Création de la salle Renaissance, cet ancien bâtiment de 72m² qui longeait le stade de foot accueille désormais de nombreuses associations et des événements culturels. Une salle lumineuse et accueillante.

Une rénovation totale a été effectuée : nouvelle toiture, isolation et plâtrerie du bâtiment complet, faux-plafond, installation d'un chauffage et d'une ventilation, rénovation des vestiaires et des sanitaires, ainsi que l'achat de mobilier (tables et chaises). Pour pallier à l'entreposage des équipements municipaux nous avons acquis 3 containers.

La Maison Olivier

Ce bâtiment communal historique de Capinghem pourra accueillir très prochainement un espace culturel grâce à sa totale rénovation. Les travaux sont presque achevés (à noter que le terrain attenant recevra un city parc).

La Salle Multi –Activités et la BCD

Ces 2 salles ont été refaites à neuf avec pose d'un nouveau carrelage, de faux plafonds, de nouvelles peintures, une nouvelle plomberie, un nouvel éclairage et sans oublier le nettoyage de toute la charpente métallique et du bardage extérieur.

Voirie

Réagencement total achevé pour la Rue des Fusillés avec la création d'une piste cyclable, d'une voie piétonne et d'un nouveau réseau d'assainissement.

Enfouissement du réseau électrique de la Mairie au pont de rocade effectué.

L'éclairage public a été changé à 75% avec un passage au LED. Tous les passages piétons sont désormais protégés par un éclairage LED.

Scolaire et Périscolaire

De nombreux travaux ont été réalisés: nouveau système électrique, installation d'une ventilation double flux, création d'une douche pour les classes de maternelles.

Remplacement du système alarme incendie et pose d'une nouvelle chaudière au périscolaire et école primaire.



De gauche à droite : Jérémie Yllan, Thierry Widhen, Valentin Sergent, Mathieu Cuingnet et Jonathan Krysiak.

LES ESPACES VERTS

Le fleurissement de la commune est une mission essentielle. Cette année de nombreuses plantes vivaces ont été plantées sur tous les quartiers, ainsi que les tours d'arbres rue Poincaré. Notons aussi la réfection des bacs à fleurs en sortie de Mairie.

Notre équipe cadre de Vie s'est également attachée à la réhabilitation du patrimoine agricole avec l'exposition des outils agricoles ainsi rénovés, exposés depuis cet été à La Mairie.

Du mobilier urbain a été ajouté, ça n'est qu'un début! (bancs, affichage ...)

Le déboisement du Sentier de la Mairie permettra la prochaine installation d'un parcours santé.

La butte du domaine de la Perrière et de la ZAMIN se sont vues prolongées et embellies.

Une décoration de Noël plus actuelle a été choisie pour vous plaire.

Deux nouvelles allées au cimetière ont été créées. Remise en état de toutes les allées avec apport de schiste, ainsi que dans la cour des services techniques.

SÉCURITÉ

Toutes les alarmes incendies dans les bâtiments municipaux ont été



contrôlées.

La porte de la sacristie fracturée a été remplacée aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

Les chaudières ont été changées dans tous les bâtiments de la commune.



RETOUR SUR LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Les membres du CCAS étaient rassemblés à l'Espace Masselot puis à la mairie les 9 et 10 décembre 2021 pour distribuer les colis de Noël aux aînés âgés de 70 ans et plus. Pour l'occasion, 122 foyers se sont inscrits pour bénéficier de ces colis composés de coquilles, chocolats et paniers garnis.



RETOUR SUR LA VEILLÉE DE NOËL

Très beau moment de partage intergénérationnel en cette veillée de Noël 2021.

Merci à Evelyne et Albert d'avoir captivé les petits Capinghemmois en leur racontant leur Noël ainsi qu'à Marie Paule, Jeanine et Michel de les avoir amusés avec des jeux en bois.



ATELIERS INFORMATIQUES

Chaque mardi, dans une ambiance conviviale, Martine vous aide à vous perfectionner en informatique.

Rejoignez les ateliers informatiques, gratuits, ouverts à tous. Inscrivez-vous :

- par mail : cap.ateliersnumerique@gmail.com
- par téléphone : 06 09 55 95 80



COVID : MANIFESTATIONS ANNULÉES

Suite au contexte sanitaire, les manifestations prévues en janvier (concert du nouvel an, épiphanie, cérémonie des vœux de M. le Maire) sont annulées.

Vaccination : le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus depuis le 24 décembre 2021.

La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans depuis le 22 décembre 2021.

Retrouvez toutes les informations relatives à la COVID sur le site Internet :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



ÉLECTIONS ET PROCURATIONS : NOUVELLES MODALITÉS

À compter du 1^{er} janvier 2022, les modalités concernant les procurations évoluent.

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne.

Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration. Si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son Numéro National d'Électeur (NNE)

L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale, mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) du site Internet : <https://www.service-public.fr>

<https://www.maprocuration.gouv.fr> permet à l'électeur de donner procuration pour voter en France à une élection ou un référendum.

RAPPEL : pour l'élection présidentielle du 10 et 24 avril 2022, vous avez jusqu'au **mercredi 02 mars 2022** pour vous inscrire en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> et jusqu'au **vendredi 04 mars** pour faire la démarche en mairie.

DÉPÔT EN LIGNE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. (source : [service-public.fr](https://www.service-public.fr)).

Courant janvier 2022, il est prévu que particuliers et professionnels pourront déposer leur dossier par voie électronique, quel que soit le moment de la demande et où qu'ils soient, en bénéficiant d'une procédure simplifiée et sans frais.

PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

Pour qui ? Pour les jeunes de 16 à 25 ans qui sont déscolarisés.

Pourquoi ? Choisir un métier, décrocher un emploi, créer ou reprendre une entreprise, trouver une formation...

Un conseiller apporte une écoute et un accompagnement individualisé dans toutes les étapes de votre parcours et booste vos démarches en faisant appel à des partenaires spécialisés afin de vous apporter toutes les chances de réussite dans votre projet.

Permanences à l'Espace Masselot, 14 avenue Nelson Mandela, chaque 2^e et 4^e mardi du mois, de 9h à 12h.

PERMANENCES DE SOLIDAIRE ASSUR

Retrouvez ci-dessous le calendrier 2022 des permanences de Solidaire Assur (mutuelle santé citoyenne), **de 14h à 16h** (en mairie de Capinghem, 58 bis rue Poincaré, ou à l'Espace Masselot, 14 avenue Nelson Mandela).

Prise de rendez-vous **obligatoire** au 03 20 55 97 01. Plus d'informations sur <https://solidaire-assur.org>

ESPACE MASSELOT	MAIRIE
10 janvier	14 février
14 mars	04 avril
09 mai	13 juin
11 juillet	12 septembre
10 octobre	14 novembre
12 décembre	



PERMANENCES D'INTERFACES

Vous rencontrez des complications administratives et / ou sociales ? Vous pouvez prendre rendez-vous avec Ludivine CARLIER, médiatrice sociale de l'association INTERFACES au 06 18 78 42 60 ou par mail : l.carlier@interfaces-nord.fr

Retrouvez ci-dessous le calendrier 2022 des permanences d'INTERFACES à l'Espace Masselot et en mairie.

ESPACE MASSELOT, 10h à 12h	MAIRIE, 14h à 16h
03 février	03 février
03 mars	03 mars
12 avril	12 avril
10 mai	10 mai
21 juin	21 juin





DÉCHETTERIES : CE QUI CHANGE EN 2022

Afin d'assurer un suivi optimal de l'utilisation des services offerts à la population en matière d'apport volontaire, la direction des déchets ménagers de la MEL a mis en place une traçabilité par carte pour les apports de déchets encombrants, spéciaux et objets du réemploi dans les déchèteries fixes. Les particuliers peuvent accéder munie de cette carte aux déchèteries mobiles et aux points d'apport en camionnettes DDS.

Les professionnels et les administrations peuvent uniquement déposer leurs déchets dans l'une des déchèteries sous condition. **Ainsi une nouvelle carte nominative en fonction de la catégorie d'usager (familial, professionnel, administration) sera désormais strictement obligatoire.**

La demande de carte se fait en se connectant sur le portail de gestion des démarches en ligne :

<https://mesdemosches.lillemetropole.fr>

Le suivi et le traitement de la demande se fait dans un délai de quatre à cinq semaines actuellement. La carte est ensuite envoyée à l'adresse postale du demandeur. Retrouvez toutes les informations (tarifs, horaires, etc) sur lillemetropole.fr

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'entretien en état de propreté des trottoirs est à la charge des propriétaires ou des locataires se trouvant devant leur habitation : balayage, désherbage et démoussage des trottoirs, entretien des fils d'eau et des caniveaux.

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de maintenir en état de propreté et de sécurité les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles : racler et balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. La neige raclée devra être disposée afin de ne pas entraver la circulation publique ni l'écoulement des eaux. En cas de verglas, les propriétaires ou locataires devront utiliser du sel de déneigement devant leurs habitations.

En l'absence de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1.20 m de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. Dans les logements collectifs, les obligations reposent sur chacun des occupants, du concierge ou du syndic de copropriété selon les dispositions prises entre les parties.

ANIMAUX EN LAISSE

Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser les animaux (chiens, chats et autres) divaguer sur l'ensemble du domaine public, seuls et sans maître ou responsable : ils doivent obligatoirement être tenus en laisse. Les usagers en infractions encourrent une amende de 2^e classe.

BIENVENUE AKSEL !



Nous souhaitons la bienvenue à AKSEL qui a reçu de la part de la municipalité son cadeau de naissance.

Merci à sa petite famille pour son accueil !

DES NOUVELLES DE NOS CHAMPIONNES !

Camille HADDOUCHE finit 1^{ère} aux championnats d'Europe : elle est sélectionnée aux mondiaux en septembre 2022. Sophie PIENS finit 2^e de l'Open de Bayeux. Le travail qu'elles effectuent depuis le début de saison a payé et elles sont ravies de partager cette nouvelle avec nous. Une belle leçon de vie sur les valeurs de patience, détermination et persévérance ce que leur enseigne chaque jour le karaté.



MAXENCE : UN PRODIGE QUI CHANTE À CAPINGHEM

Bravo à Maxence BERCHE, 17 ans, élève au Conservatoire de Lille, et chanteur dans l'association capinghemmoise "Voix des Hauts-de-France" présidée par Éric CARTON. Maxence a participé à la grande finale de l'émission *Prodiges*, diffusée le jeudi 30 décembre 2021 à 21h sur France 2.





AGENDA JANVIER / FÉVRIER 2022

Lundi 10 janvier

Permanence *Solidaire Assur*, de 14h à 16h, à l'Espace Masselot.
RDV par téléphone au 03 20 55 97 01.

Mardi 11 janvier

Permanence de la *Mission Locale*, de 09h à 12h, à l'Espace Masselot.

Mardi 25 janvier

Permanence de la *Mission Locale*, de 09h à 12h, à l'Espace Masselot.

Jeudi 03 février

Permanence *Interfaces*, de 10h à 12h (Espace Masselot) et de 14h à 16h en mairie. RDV : 06 18 78 42 60 (Ludivine CARLIER).

Mardi 09 février

Permanence de la *Mission Locale*, de 09h à 12h, à l'Espace Masselot.

Lundi 14 février

Permanence *Solidaire Assur*, de 14h à 16h, en mairie.
RDV par téléphone au 03 20 55 97 01.

ÉTAT CIVIL

PACS

- Édouard MERCIER et Amélie FERMON, le 27 / 11 / 2021.

Naissances

- Thadée THARREAU, le 29 / 10 / 2021.
- Aïden HAYET, le 28 / 11 / 2021.

Décès

- Pierre VANHAVERBEKE, le 14 / 11 / 2021 (50 ans).
- Christophe RETOURNÉ, le 23 / 11 / 2021 (51 ans).
- Véronique WITOCKX, le 27 / 11 / 2021 (57 ans).
- Cosimo MASTRO, le 17 / 12 / 2021 (64 ans).
- Pierre BENJAMIN, le 23 / 12 / 2021 (92 ans).

Mariage

- Jérémy RICHARD et Thibaut MISEROLE, le 11 / 12 / 2021.



Directeur de publication : Christian MATHON
Réalisation : Marie Claude FICHELE

EXPRESSIONS DES ÉLUS

GRUPE DE LA MAJORITÉ

Bonne année 2022 à toutes et à tous ! Nous espérons que vous avez pu passer de belles fêtes de Noël, accompagnées de près ou de loin par l'amour de vos familles.

Que cette année soit pleine de réussite, de santé et de bonheur pour vous et vos proches.

L'année passée à la même période nous vous souhaitions que l'année 2021 soit moins marquée par l'existence de la crise sanitaire. Bien que nous ayons pu reprendre certaines de nos activités à Capinghem, force est de constater que l'épidémie de covid-19 est loin d'être derrière nous.

Nous avons été au regret de devoir annuler la traditionnelle cérémonie des vœux du maire pour la deuxième année consécutive. Il n'aurait pas été sérieux de se réunir si nombreux, alors que l'épidémie repart de plus belle. Le Premier ministre a d'ailleurs logiquement contraint les communes à y renoncer.

Cette année 2021 aura été celle des grands travaux sur le patrimoine communal, de la reprise des réunions associatives, et de la reprise des restaurants et commerces capinghemmois.

Nous avons été heureux de pouvoir enfin nous retrouver. Nous vous l'avions dit en juin à travers nos ballons rouges dans la commune : vous nous avez manqué.

Espérons que l'année 2022 sera encore plus belle, et marquée par l'aboutissement de nombreux projets. Nous veillerons à ce que la vie à Capinghem soit toujours plus douce, sûre, épanouissante et tranquille. Chacun de nous avec ses compétences et sa vision veillera à développer les activités culturelles, économiques, éducatives, associatives, écologiques et de service public.

Vous pouvez compter sur toute notre équipe et nous restons disponibles directement en mairie si vous souhaitez nous contacter.

L'équipe Capinghem, Notre Village, Notre Avenir avec Christian Mathon

GRUPE DE L'OPPOSITION

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Les deux dernières années ont été marquées par l'épidémie et nous formulons l'espoir que l'année 2022 sera celle où nous pourrions retrouver une vie normale. Cela suffirait à rendre cette année extraordinaire.

Nous continuerons cette année encore à travailler pour l'ensemble des Capinghemmois et pour le bien de tous, dans la mesure où l'on nous invitera à participer aux différentes réunions municipales.

Nathalie Roubaud, Karine Udry, Jérôme Agnieray et Abdelkader Kimour.